



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE *

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : KEMETYL LONG LIFE COOLANT
Code de produit : offerte

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Produit de consommation (SU21). Produits antigel et de dégivrage (PC4). Antigél.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Kemetyl Nederland BV
Industrieweg 30
3762 EK Soest, les Pays-Bas
Téléphone : +31-35-6012890
Télécopie : +31-35-6022066
E-mail : msds@kemetyl.com
Website : www.kemetyl.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LÉS POMPIERS/LA POLICE:

NL - Téléphone : +31-35-6012890 (Heures de bureau seulement)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:

ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24)

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS *

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP ((CE) no : Toxicité aiguë, catégorie 4. Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, 1272/2008) catégorie 2.

Risques pour la santé : Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des lésions aux reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Risques physiques/ chimiques : N'est pas classifié selon les directives de CE.

Risques pour l'environnement : N'est pas classifié selon les directives de CE.

Autres informations : Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage ((CE) no 1272/2008):

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

H- et P- phrases : H302 Nocif en cas d'ingestion.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

H373 kidneys	Peut provoquer des lésions aux reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Etiquetage supplémentaire

: Contient: Ethylène-glycol.

Autres informations

: Selon le Règlement (CE) no 1272/2008 l'emballage doit porter une indication de danger détectable au toucher.

2.3. Autres dangers

Autres informations

: Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

*

3.2. Mélanges

Description de produit

: Mélange.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro REACH	LEP
Ethylène-glycol Acute Tox. 4; STOT RE 2 H302; H373	25 - 50	107-21-1	203-473-3	01-2119456816-28	#
2-Ethylhexanoate de sodium Repr. 2 H361d	1 - < 3	19766-89-3	243-283-8		

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase H mentionnée. #: substances pour lesquelles il existe des limites d'exposition sur le lieu de travail. Les limites d'exposition sont listées dans la rubrique 8.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

Inhalation	: Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.
Contact cutané	: Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, rincer la peau avec beaucoup d'eau et du savon.
Contact oculaire	: Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
Ingestion	: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin en cas d'indisposition, de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets et symptômes

Inhalation	: Peut provoquer maux de tête, vertiges et nausées.
------------	---



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Contact cutané	: Peut provoquer une peau sèche.
Contact oculaire	: Peut provoquer piqueurs des yeux et rougeurs.
Ingestion	: Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées. Peut provoquer nausées, malaise et essoufflement ou suffocation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Instructions pour le Médecin	:
Général	: Appeler un centre anti-poison pour obtenir des conseils sur le traitement. Risque d'acidose métabolique.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	:
Appropriés	: Dioxyde de carbone (CO ₂). Mousse résistant à alcool. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.
Non appropriés	: Inconnu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'exposition particuliers	: Inconnu.
Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux	: En cas de destruction incomplète, formation de monoxyde de carbone possible.

5.3. Conseils aux pompiers

Précaution à prendre pour pompiers	: Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.
------------------------------------	--

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	: Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Eviter un contact avec du matériau déversé accidentellement ou libéré. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. L'accumulation dans des zones basses peut causer l'étouffement.
---------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	: Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines. Déversements importants: endiguer.
Autres informations	: Signaler aux autorités si une exposition quelconque de la population ou de l'environnement se produit ou pourrait se produire.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	: Assembler les matériaux répandus dans un conteneur. Faites absorber les résidus par du sable ou par d'autres matériaux inertes. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface contaminée avec beaucoup d'eau et de savon.
-----------------------	---

6.4. Référence à d'autres sections



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Référence à d'autres sections : Pour équipement de protection individuelle voir rubrique 8. Pour les informations relatives à l'élimination, voir rubrique 13.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé (< 35°). Conserver à l'écart des substances oxydantes.

Matériaux d'emballages recommandés : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Matériaux d'emballage déconseillés : Aciers (sauf aciers inoxydables).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit. Aucun niveau dérivé sans effet (DNEL) n'est connu sur ce produit. Aucune concentration prédite sans effet (PNEC) n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom chimique	Pays	VME 8 heures (mg/m³)	VLE 15 min. (mg/m³)	Observations
Ethylène-glycol	FR	52	104	Risque de pénétration percutanée D, M 4x15 min., Hautresorption, Schwangerschaftsgruppe C Skin
Ethylène-glycol	BE	52	104	
Ethylène-glycol	CH	26	52	
Ethylène-glycol	EC	52	104	

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour travailleurs:

Nom chimique	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
		Effet local	Effet systémique	Effet local	Effet systémique
Ethylène-glycol	Dermal			35 mg/m³	106 mg/kg bw/day
2-Ethylhexanoate de sodium	Inhalation				2 mg/kg bw/day
	Dermal				14 mg/m³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour consommateurs:

Nom chimique	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
		Effet local	Effet systémique	Effet local	Effet systémique
Ethylène-glycol	Dermal				53 mg/kg bw/day



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

2-Ethylhexanoate de sodium	Inhalation			7 mg/m3	
	Dermal				1 mg/kg bw/day
	Inhalation				3,5 mg/m3
	Oral				1 mg/kg bw/day

Concentration prédite sans effet (PNEC):

Nom chimique	Voie d'exposition	Eau douce	Eau de mer	
Ethylène-glycol	Water	10 mg/l	1 mg/l	
	Sediment	20,9 mg/kg		
	Intermittent water			10 mg/l
	STP			199,5 mg/l
2-Ethylhexanoate de sodium	Soil			1,53 mg/kg
	Water	0,36 mg/l	0,036 mg/l	
	Sediment	0,301 mg/kg	0,0301 mg/kg	
	Intermittent water			0,493 mg/l
	STP			71,7 mg/l
	Soil			0,0579 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques. Voir Directive 2004/37/CE du concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail. Informations supplémentaires pour la Suisse: Affecter une femme enceinte ou une mère qui allaite à des travaux avec ce produit n'est autorisé que si l'analyse de risques permet d'exclure tout danger pour la santé de la mère et de l'enfant.

Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire.

Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. En cas d'exposition excessive, porter un appareil respiratoire approprié. Approprié: filtre à gaz de type A (brun), classe I ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration conforme à la norme NE 140.

Protection des mains : Pendant un usage normal, il n'est pas nécessaire d'utiliser des gants spéciaux.

Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité.

Risques thermiques : Non applicable.

Contrôles d'exposition : Les directives locales sur les limites des rejets de composés volatils doivent être respectées lors du rejet à l'extérieur de l'air contenant des vapeurs.

liés à la protection de l'environnement

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

*

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Liquide.
Couleur : Incolore.
Odeur : Caractéristique.
Seuil olfactif : Inconnu.
pH : 7,5
Hydrosolubilité : Soluble.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) : < 3
Point d'éclair : > 100 °C
Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable. Liquide. Voir point d'éclair.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Température d'auto-inflammabilité	: > 398 °C	
Point/intervalle d'ébullition	: > 100 °C	
Point/intervalle de fusion	: -30 °C	
Propriétés explosives	: Inconnu.	Ne contient pas des agents explosives.
Limites d'explosion (dans l'air)	: Inconnu.	Limite inférieure d'explosivité dans l'air (%): 3,2 (Ethylène-glycol)
	:	Limite supérieure d'explosivité dans l'air (%): 15,3
Propriété d'oxydation	: Non applicable.	Ne contient pas des agents oxydants.
Décomposition thermique	: Non applicable.	
Viscosité (20°C)	: Inconnu.	
Viscosité (40°C)	: Impertinent.	Le produit contient <10% des substances avec un risque d'aspiration.
Pression de vapeur (20°C)	: Inconnu.	
Densité de vapeur (20°C)	: > 1	(air = 1)
Masse volumique (20°C)	: 1,1 g/ml	
Taux d'évaporation	: < 1	(acétate de n-butyle = 1)

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité : Voir sous-rubriques ci-dessous.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable sous des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactivité : Pas d'autres réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Conserver à l'écart des substances oxydantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Inconnu.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

*

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation

Toxicité aiguë	: CL50 calculé: > 4,794 mg/l. Ingrédients de toxicité inconnue: 2 %. ATE: > 5 mg/l. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut provoquer maux de tête, vertiges et nausées.
Corrosion/irritation	: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation	: Ne contient pas des sensibilisants respiratoires. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Cancérogénicité	: Estimé non cancérogène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	: Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact cutané	
Toxicité aiguë	: DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion/irritation	: Un contact prolongé peut dégraisser et dessécher la peau. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation	: Ne contient pas des sensibilisants cutanés. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	: Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact oculaire	
Corrosion/irritation	: Irritation légère possible. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Ingestion	
Toxicité aiguë	: Peut provoquer des signes d'intoxication et une perte de conscience en cas d'exposition à des concentrations élevées. Peut provoquer nausées, malaise et essoufflement ou suffocation. DL50 calculé: > 1118 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: 500 mg/kg.bw.
Toxicité chronique	: Possibilité d'altération d'organes ou de groupes d'organes après une exposition prolongée. Organe(s) cible : Reins. Effet: Peut provoquer néphrolithiase.
Corrosion/irritation	: Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	: Estimé non cancérogène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	: Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques:

Nom chimique	Attribut		Méthode	Animaux d'expérience
Ethylène-glycol	Mutagénicité	Non mutagène		
	Génotoxicité - in vitro	Non-génotoxique		
	Irritation de la peau	Non-irritant		Lapin
	Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant	OECD 406	Cobaye
	NOEL (inhalation)	71 mg/m3		
	DL50 (orale)	7712 mg/kg bw	-----	Rat
	Irritation des yeux	Non-irritant		Lapin
	DL50 (orale) - estimation	500 mg/kg bw		
	CL50 (inhalation)	> 2500 mg/m3	-----	Rat
	CL50 (inhalation) - estimation	> 5000 mg/m3		
	NOAEL (orale)	150 mg/kg bw/d	OECD 452	Rat
	NOAEL (développement, orale)	250 mg/kg bw/d		Rat
	NOEL (cancérogénicité, orale)	1000 mg/kg bw/d		Rat
	NOAEL (fertilité) - estimation	Non-toxique pour la reproduction	-----	-----
	DL50 (dermale)	3500 mg/kg bw		Souris



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Autres informations : Ethylène-glycol En ce qui concerne la toxicité orale aigüe il y a une différence notable entre les rongeurs et l'homme, ce dernier étant plus sensible que les rongeurs. On estime que la dose mortelle pour l'homme est de 100 millilitres.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

*

12.1. Toxicité

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

Ecotoxicité : CL50 calculée (poisson): 5089 mg/l. CE50 calculée (daphnia): 224 mg/l. Contient < 1 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Information spécifique non connue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Information spécifique non connue.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Si le produit pénètre dans le sol, il sera hautement mobile et risquera de contaminer les eaux souterraines.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT/vPvB évaluation : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Non applicable.

Teneur en COV soumis à taxe (La Suisse) : Non applicable. (< 3)

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit : Ne pas éliminer le récipient vide avec les déchets produits par les ménages. Les emballages peuvent être recyclés. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets dangereux.

Avertissements supplémentaires : Aucun.

Catalogue des Déchets Européen : Éliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'un code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.

Codes OMoD : 16 01 14 S

Législation locale : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. La Suisse: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT *

14.1. Numéro ONU

UN Numéro : Aucun.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition : Non régularisé.

14.3/14.4/14.5. Classe(s) de danger pour le transport/Groupe d'emballage/Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN (route/chemin de fer/voies de navigation intérieures)

Classé : Le produit n'est pas classé dans l'ADR/RID/ADN.

IMDG (Mer)

Classé : Le produit n'est pas classé dans l'IMDG.

Polluant marin : Non

IATA (Air)

Classé : Le produit n'est pas classé dans l'IATA.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Autres informations : Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Marpol : Pas prévu pour le transport en vrac de cargaisons selon les instruments de l'Organisation maritime internationale (OMI).

SECTION 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION *

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Régulations CE : Règlement (UE) No 830/2015 (REACH), Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP) et autres réglementations en vigueur.

Directive 2012/18/UE : Non régularisé.

: En Suisse l'emballage doit porter l'inscription suivante: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Non applicable.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS *

16.1. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement (UE) No 830/2015 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. L'utilisateur a l'obligation d'utiliser ce produit en toute sécurité et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il a été développé.

Les informations modifiées ou renouvelées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (*).

Explication des phrases H de la rubrique 3 :

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Explication des classes de danger de la rubrique 3:

Acute Tox. 4	: Toxicité aiguë, catégorie 4.
Repr. 2	: Toxicité pour la reproduction, catégorie 2.
STOT RE 2	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2.

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

ATE	Estimation de la toxicité aiguë
BCF	Facteur de bioconcentration
DNEL	Niveau dérivé sans effet
ECETOC TRA	Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques - Evaluation ciblée des risques
UE	Union Européenne
EUSES	European Union System for the Evaluation of Substances
Recueil IBC	Intermediate Bulk Container
LD50 LC50	Dose/Concentration Létale, causant la mort de 50 % d'une population
NOAEL	Dose sans effet (adversible) observable
NOEC	Concentration sans effet observé
LEP	Limite d'exposition professionnelle
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PC	Catégorie de produits chimiques
PNEC	Concentration prédite sans effet
STP	Installation de traitement des eaux usées
SU	Secteur d'utilisation
SVHC	Substance extrêmement préoccupante
VME/VLE	Valeur Moyenne d'Exposition/ Valeur Limite d'Exposition
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Format de nombre : ", " utilisé comme séparateur décimal